

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 15 JUIN 2023
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2023-03-42- FONCTION PUBLIQUE (4.1.1) - MODIFICATION DU
TABLEAU DES EMPLOIS – FERMETURE ET CREATION DE POSTE
PERMANENT – PÔLE DEVELOPPEMENT**

DATE DE CONVOCATION : 8 JUIN 2023

DATE DE PUBLICATION : 19 JUIN 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON Elisabeth), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (à compter de la 2023-03-06), PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe (ayant la procuration de KNAPEK Patrice à compter de la 2023-03-38), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice (départ à compter de la 2023-03-38), DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia (ayant la procuration de MARTIN Vincent), GASPAR Isabel (ayant la procuration de MONALDESCHI Philippe), TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François (ayant la procuration de MARIN Karine), TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard (à compter de la 2023-03-04 et ayant la procuration de TARDY Yvan), HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Aide, DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), HEYOB Olivier (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (ayant la procuration de ERDEM Olivier), LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	TARDY Yvan, FONTANA André, PICARD Denis, POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, MONALDESCHI Philippe, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, MARIN Karine, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, MANSION François, CHENOT Tony, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, CHANTREL Nancy, BONJEAN Myriam, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2023-03-37 : 11 avis de procuration. De 2023-03-38 à la fin : 12 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Christine ASSFELD LAMAZE
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2023-03-03 : 54 PRESENTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 55 PRESENTS. De la 2023-03-06 à la 2023-03-37 : 56 PRESENTS. De la 2023-03-38 à la fin : 55 PRESENTS.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2023-03-03 : 65 VOTANTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 66 VOTANTS. De la 2023-03-06 à la fin : 67 VOTANTS.

Suite à réorganisation du pôle et départ de l'agent en charge de dossiers d'habitat, il est proposé de modifier le tableau des effectifs de la Communauté en fermant un poste de rédacteur, emploi permanent à temps non complet de 17 heures 30 hebdomadaires.

Parallèlement, considérant l'accroissement de la charge de travail du pôle développement, il est proposé de renforcer l'équipe en charge de l'attractivité des espaces d'activités communautaires et du développement économique du territoire par la création d'un poste permanent à temps complet.

Placé(e) sous la responsable du service développement, les missions proposées s'articulent autour de 3 axes :

PARTICIPATION A L'ATTRACTIVITE DES ZONES D'ACTIVITE (ZA)

- Lien avec les chefs d'entreprises sur le volet transition énergétique et plus particulièrement le programme de boucles d'autoconsommation collectives
- Mise à jour de la signalétique et de la vidéo protection
- Reporting et valorisation de l'activité de l'intercommunalité

SOUTIEN TECHNIQUE AUX TRAVAUX DANS LES ZA

- Mise en œuvre, pilotage, ou suivi de travaux d'amélioration des espaces publics : VRD, signalétique, équipements mobilités
- Lien avec les chefs d'entreprises des ZA à l'occasion des programmes de travaux
- Aide à la réflexion et à la mise en œuvre des travaux dans les bâtiments communautaires pour en améliorer la performance énergétique (décret III)
- Missions diverses : gestion de DT/ DICT, remontées d'informations

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TERRITORIAL

- Mise à jour des fichiers des ZA dans la perspective de l'optimisation foncière
- Inventaire et caractérisation des disponibilités foncières et immobilières sur les ZA
- Formalisation des offres commerciales à destination de certains prospects

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L313-1 L332-14 et L422-28,

Vu la loi 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale (FPT),

Vu la loi 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique,

Vu le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,

Vu la loi du 6 août 2019, relative à la transformation de la fonction publique,

Vu les décrets portant statut particulier des différents cadres d'emploi de la FPT,

Vu le tableau des effectifs existant de la Communauté de Communes Terres Touloises,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 08 juin 2023,

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **De fermer un poste de rédacteur, emploi permanent à temps non complet de 17 heures 30 hebdomadaires,**
- **De créer un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe, emploi permanent à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2023,**
- **De s'engager à prévoir les crédits en tant que de besoin au budget de référence.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

